



Garde de nuit itinérante



7 nuits sur 7

Entre 21h00 et 7h00, vous recevez à votre domicile la visite d'un professionnel qualifié de l'aide à domicile, une à deux fois par nuit pour une intervention d'une 1/2 heure en moyenne.

Personnes âgées, handicapées, Familles

Demandez le passage d'un professionnel à votre domicile la nuit pour une aide au coucher, au lever, une aide à la toilette...

Ce service est déductible des impôts.

INFORMATIONS ET CONTACT :

Fédération ADMR du Puy de Dôme

44 rue Joseph Desaynard – 63063 Clermont-Ferrand cedex 1

04 73 28 00 00

info.fede63@admr.org

www.admr63.org

